

Pouvoir d'emprunt

l'état de purs instruments du marché lui-même. Nous avons vu ensuite la pauvreté s'installer dans de vastes secteurs. Les gens ne comptaient plus. Il en est résulté la réaction dont j'ai parlé, au XIX^e siècle. Petit à petit, les gens se sont refusés à sacrifier leurs enfants au système de marché. L'adoption de lois contre le travail des enfants fait partie de l'histoire de tous les pays d'Europe. Ces lois sont devenues universelles. On percevait curieusement que la société devait protéger par des lois les enfants en bas d'un certain âge dont la vie ne devait pas être perturbée par le marché.

Une idée radicale a aussi vu le jour à cette époque. Le droit à l'enseignement primaire était considéré comme un droit social fondamental. Cet enseignement devait être accessible à tous et les riches ne devaient pas être les seuls à y avoir droit. Il devait être offert à tous les enfants sans exception. On a demandé à l'époque pourquoi il fallait prévoir des écoles publiques. Évidemment, les écoles publiques d'Angleterre étaient en réalité des écoles privées. On a soutenu que les écoles dites publiques n'étaient pas nécessaires pour les riches qui avaient les moyens de fonder leurs propres écoles. On a proposé que l'État ouvre des écoles pour les pauvres. C'est alors que le débat classique, à mon avis, s'est unifié. On a commencé à réclamer un système d'enseignement primaire. Cela s'est produit dans notre pays aussi. Il s'agissait d'un système financé par les impôts qui n'était pas ouvert seulement aux pauvres, mais à tous les Canadiens riches, pauvres et de classe moyenne.

Pour revenir à l'histoire de notre pays, voici que tous les enfants, riches, pauvres et de classe moyenne sont allés aux mêmes écoles. Nous avons arraché ce progrès au système de marché. Nous avons estimé que c'était l'un des privilèges d'être Canadien.

Je saute de longues périodes de l'histoire pour en arriver aux dernières décennies. Une révolution s'est graduellement opérée par laquelle nous avons supprimé certains éléments du système du marché pour en laisser un grand nombre qui y avaient leur place. Nous en avons supprimé certains éléments et affirmé qu'il fallait redéfinir la notion de citoyenneté. Le chef de l'opposition avait parfaitement raison de dire que ce sont les gouvernements libéraux qui ont instauré ces programmes. Les libéraux étaient au pouvoir. Il devrait par ailleurs reconnaître que dans l'ensemble, ce sont les prédécesseurs de mon parti, les membres du CCF, qui ont mené le débat. Ils ont imposé le débat sur les pensions. Ils ont aussi mené le débat sur l'assurance-maladie et sur un certain nombre d'autres programmes. Je ne prétends pas que les membres des autres partis n'ont pas participé; ce serait présomptueux et ridicule. Ils ont participé, mais ils formaient une minorité. Cette minorité s'est transformée en majorité au sein du parti libéral, qui gouvernait à cette époque.

Les arguments qu'on nous a servis autrefois étaient exactement les mêmes que ceux des personnes qui préconisent la suppression de ces programmes—elles prétendent que tout le monde n'a pas besoin d'une pension, que seuls les pauvres et les personnes qui ne peuvent vraiment pas s'en tirer toutes seules en ont besoin. Tous les conservateurs étaient persuadés à l'époque que ce devrait être un droit universel, qu'il ne devrait pas se limiter aux pauvres. Vint ensuite l'assurance-maladie; je me

souviens des arguments avancés lorsque j'étais relativement jeune. Je me souviens des arguments des conservateurs—et des libéraux également—de la Saskatchewan qui demandaient pourquoi on instaurait le régime d'assurance-maladie. Au début, ils trouvaient qu'on devait l'offrir à titre de bienfaisance aux personnes qui ne pouvaient pas obtenir de soins médicaux. Ils trouvaient que les riches avaient les moyens et ils demandaient pourquoi on établirait un tel régime. En fin de compte, non seulement la majorité des membres de mon parti mais la majorité des membres des autres partis ont accepté l'idée qu'il fallait modifier le mécanisme du marché et que dans une société décente, il fallait avoir une pension, un régime d'assurance-maladie ou l'instruction élémentaire, que c'était un droit pour tous les Canadiens.

C'était le principal argument des députés de mon parti autrefois, ce l'est encore aujourd'hui et ce le sera encore demain. Voici comment nous concevons le principe de l'universalité tous les Canadiens ont droit à certains biens et à certains avantages. Que l'on soit banquier, chauffeur de taxi, bûcheron ou que l'on exerce n'importe quel métier, que l'on travaille hors de la maison ou chez soi, tous les Canadiens contribuent et tous les Canadiens devraient les avoir.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Cela fait partie d'une notion de la citoyenneté qui soit civilisée. C'est une notion à laquelle mon parti croit profondément.

Je voudrais donner rapidement trois arguments en faveur du principe de l'universalité. En premier lieu, le principe de l'universalité n'est pas tout simplement une question d'argent. Je tiens à insister sur ce fait. On a parlé très sommairement de l'histoire de l'humanité du moyen-âge jusqu'à nos jours. C'était sommaire, mais les principes . . .

M. Turner (Vancouver Quadra): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Nous serions portés à laisser le chef du parti néo-démocrate, le député d'Oshawa (M. Broadbent), à continuer son discours qui durera encore dix minutes, si Votre Honneur acceptait de ne pas voir l'heure.

• (1300)

M. Epp (Provencher): C'est parfait, monsieur le Président. Si je comprends bien, lorsque le chef du Nouveau parti démocratique aura terminé, nous suspendrons les travaux pour le déjeuner et nous reviendrons à 14 heures. Je prendrai alors la parole.

M. le vice-président: Je suppose qu'il y a consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: Très bien.

M. Broadbent: Monsieur le Président, je voudrais commencer par remercier mes collègues, le chef de l'opposition et le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Epp), pour leur magnanimité. Je tiens à dire publiquement ce que j'ai déjà dit au ministre, soit que je regrette profondément de ne pas pouvoir rester pour entendre ce qu'il aura à dire sur cet important sujet, mais j'ai un autre engagement.